https://curie-bolbec.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article319

VOUS POUVEZ NOUS AIDER !

Faites bénéficier notre lycée de votre versement obligatoire de la Taxe d’Apprentissage

tenariats - Actions Pédagogiques et Culturelles -

Publication date: mardi 28 mai 2024

Copyright © LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE ET MARIE CURIE

BOLBEC - Tous droits réservés

Aidez notre lycée ! Choisissez de nous verser le solde de la Taxe d'apprentissage

La plateforme SOLTEA est ouverte pour les employeurs

Notre lycée, labellisé "lycée des métiers de l’accompagnement, de la relation et des services", forme de futurs professionnels dans les métiers administratifs, métiers du commerce, de l’accueil et des services à la personne.
Vous connaissez peut-être le dynamisme du lycée à travers notre partenariat, les actions mises en œuvre, les projets et évènements relayés sur les réseaux et notre site internet.
VOUS POUVEZ NOUS AIDER !
Faites bénéficier notre lycée de votre versement obligatoire de la Taxe d’Apprentissage
sur SOLTEA :
https://lnkd.in/eU2t6RUh
Le lycée Pierre et Marie Curie nÂ° UAI : 0760013b

Les élèves et les équipes vous remercient !